

# CHARTRE DÉPARTEMENTALE 2016

## BALISAGE ET SIGNALÉTIQUE RANDONNÉE





La présente Charte départementale a été réalisée en étroite collaboration avec le Comité départemental de la randonnée pédestre des Pyrénées-Orientales et l'ensemble des membres du groupe technique « signalétique directionnelle randonnée ».

## MODE D'EMPLOI

Cette charte est destinée aux organismes aménageurs et gestionnaires d'itinéraires de randonnée et d'accès aux lieux de pratique de sports de nature. Elle s'adresse plus particulièrement aux techniciens chargés de mettre en place le balisage et d'établir les plans et la pose de mobilier de signalétique des itinéraires de randonnées pédestre, équestre et VTT.

Le premier chapitre aborde les techniques de balisage à réaliser dans le respect des normes établies au niveau national.

Le deuxième chapitre traite des éléments à respecter pour la mise en place du mobilier de signalétique. Il comprend des indications sur la signalétique directionnelle, patrimoniale et de sécurité qui sera implantée au départ des itinéraires et aux principaux carrefours de sentiers.

Enfin, les dernières pages présentent succinctement la signalétique d'accueil qui sera implantée en amont des "itinéraires vitrine" sélectionnés par le Département.

Cette charte a pour objectif de guider les gestionnaires d'itinéraires dans leurs projets d'aménagement qui se feront de façon rapprochée et concertée avec le Département.

## OBJECTIFS DE LA CHARTRE

Le Département a souhaité établir une charte départementale du balisage et de la signalétique pour les activités de randonnée afin de favoriser une cohérence départementale en donnant des outils techniques d'aménagement communs à tous les maîtres d'ouvrage en matière de randonnée et aménagements d'activités de pleine nature.

La présente charte de balisage et de signalétique concerne la randonnée pédestre, équestre et VTT.

Elle précise les nouvelles normes que le Département souhaite voir appliquées sur le territoire des Pyrénées-Orientales dans le but d'harmoniser les mobiliers et les informations fournies aux randonneurs sur le terrain. Ces règles seront obligatoires pour tout nouvel itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Elles concernent le balisage et la signalétique directionnelle.

Dans un souci de cohérence, chaque collectivité locale maître d'ouvrage dans le domaine des activités de pleine nature est encouragée à appliquer peu à peu ces recommandations sur son territoire.

## » SOMMAIRE

### BALISAGE

- Les codes nationaux de balisage ..... 4
- Le code du balisage dans les Pyrénées-Orientales..... 6

### SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE

- La signalétique directionnelle ..... 7
- La signalétique directionnelle de haute-montagne ..... 10
- La signalétique patrimoniale..... 12
- La signalétique de sécurité ..... 13
- Schémas techniques de fixation ..... 14

### PANNEAUX DE DÉPART

- Caractéristiques techniques des panneaux ..... 15
- Panneau 1, 2, 3 ou 4 itinéraires sans carte (297 x 420 mm)..... 16
- Panneau 1 itinéraire avec l'option carte (594 x 420 mm) ..... 17
- Panneau d'accueil général (1180 x 840 mm) • CARTE HORIZONTALE.... 18
- Panneau d'accueil (1180 x 840 mm) CARTE VERTICALE ET VARIANTES ..... 19

### ANNEXES

- Les coordonnées GPS..... 20
- Calcul du temps de marche ..... 20

La charte officielle du Balisage et de la Signalisation de la FFRandonnée précise dans son article 1 les fonctions du balisage de la façon suivante : « *Le balisage consiste en l'apposition sur un itinéraire de randonnée de marques régulières permettant de guider, d'orienter et de rassurer l'usager tout au long de son parcours. Ces marques sont définies par un ensemble de symboles représentés par des formes et des couleurs.* » La charte départementale reprend les codes nationaux de balisage définis par chacune des fédérations (pédestre, VTT, équestre).



#### À PIED, conformément aux préconisations de la FFRandonnée



Les itinéraires de Grande Randonnée "GR®" sont balisés par deux rectangles superposés blanc/rouge. Ils sont balisés dans les deux sens.



Les itinéraires de Grande Randonnée de Pays "GRP®" sont balisés par deux rectangles superposés jaune/rouge. Ils sont balisés dans les deux sens.



Les itinéraires de promenade et de randonnée "PR" sont balisés par un rectangle jaune. Ils sont balisés dans les deux sens.



#### À VTT, conformément aux préconisations de la FFC et FFCT



Les itinéraires VTT sont balisés par deux ronds accolés à un triangle. La marque est rouge pour les grandes traversées et les itinéraires de plus de 80 km, jaune pour les itinéraires locaux et marron pour les itinéraires locaux des parcs naturels régionaux. Ils sont généralement balisés dans un seul sens.



#### À CHEVAL, conformément aux préconisations de la FFE



Les itinéraires de randonnées équestres sont balisés par un rectangle orange.

#### QUI FAIT QUOI SUR LES ITINÉRAIRES ?

- » Le Département est maître d'ouvrage du « réseau armature départemental », c'est-à-dire des itinéraires homologués GR® et GRP® par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée).
- » Les Communes et EPCI (Communautés de communes le plus souvent) se chargent de l'entretien des itinéraires pédestre, équestre et VTT d'intérêt local qui constituent le réseau secondaire.

#### À NOTER

Ces codes de balisage sont protégés au titre de la propriété intellectuelle et ne peuvent être utilisés sans l'accord écrit des Fédérations qui en sont propriétaires.

Les références peinture sont :

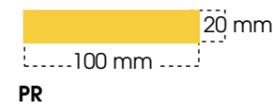
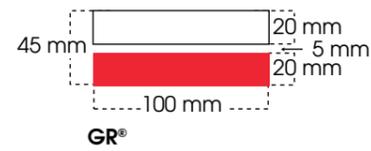
- rouge trafic RAL 3020
- orange RAL 2004
- jaune trafic RAL 1023
- blanc trafic RAL 9016

Pour les trois pratiques, la fréquence d'apposition des balises est fonction de l'environnement, du relief et des caractéristiques des itinéraires et doit respecter deux principes :

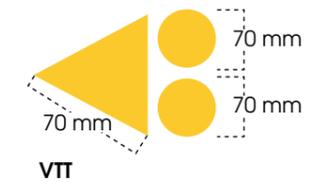
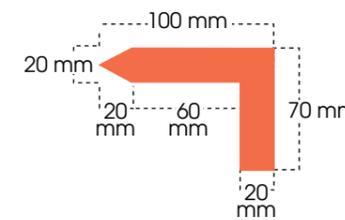
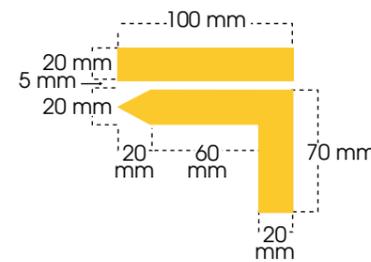
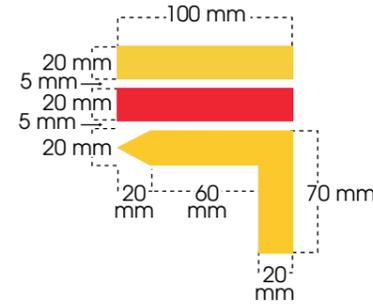
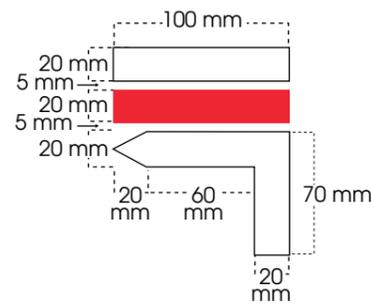
1. Rassurer et guider correctement l'utilisateur ;
2. Ne pas polluer les espaces par des marquages superflus.

Il existe **3 SORTES DE MARQUES**, normées par leur taille et leur couleur :

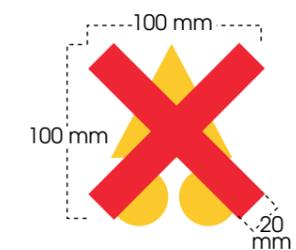
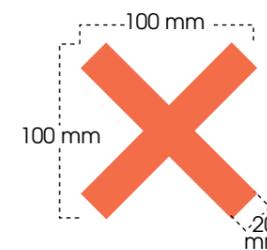
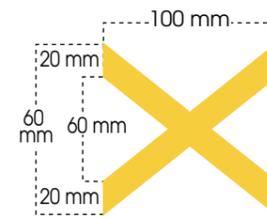
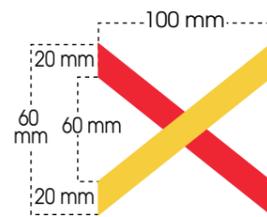
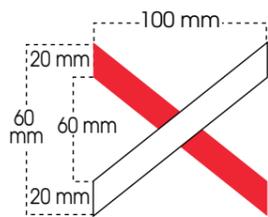
## CONTINUITÉ DU SENTIER



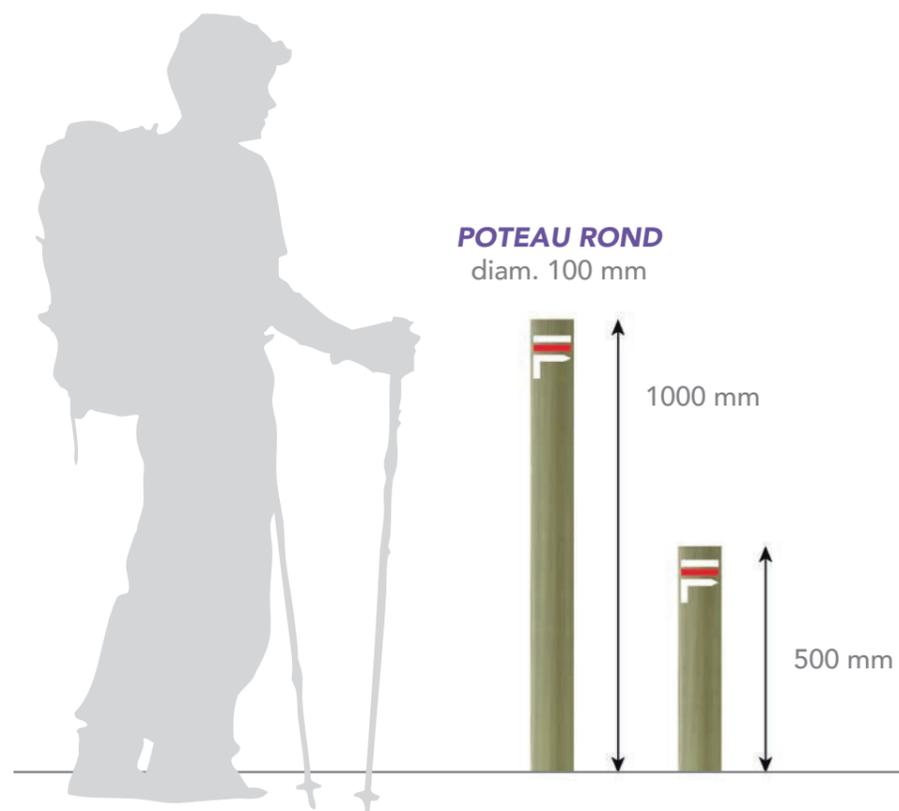
## CHANGEMENT DE DIRECTION



## MAUVAISE DIRECTION



- 1 Respect des normes de forme, de couleur et de taille des balises définies dans la Charte nationale du Balisage. Tout autre balisage (forme ou couleur) est proscrit.
- 2 Exclusivité d'apposer les balises aux seules personnes ayant obtenu une autorisation écrite des fédérations adéquates (FFRandonnée, CNTE, FFC).
- 3 En milieu naturel, l'utilisation de peinture non toxique pour végétaux est obligatoire pour réaliser les marques (rochers, arbres). En milieu urbain ou périurbain, il est possible d'utiliser des balises autocollantes (poteaux électriques, supports métalliques). Le balisage VTT conserve sa particularité avec des balises plastiques fixées par des vis dans les supports naturels ou autocollantes sur les supports urbains. En règle générale les itinéraires VTT sont à sens unique.
- 4 Le balisage est proscrit sur les éléments remarquables du patrimoine (monuments historiques, fontaines...). Sur les supports de propriété privée, l'autorisation du propriétaire est obligatoire.
- 5 Aux endroits stratégiques, en cas d'absence de support, le balisage est réalisé à la peinture, sur des poteaux de jalonnement ronds. Ces jalons sont normalisés de la façon suivante :



- 6 La balise se présente naturellement au promeneur, à hauteur des yeux et perpendiculairement au cheminement (afin que le promeneur l'ait face à lui) et ce, dans les deux sens si l'itinéraire est à double sens.
- 7 En zone de montagne, le jalonnement de l'itinéraire avec des cairns peut venir compléter le balisage, particulièrement dans les secteurs sensibles au brouillard et à l'érosion.
- 8 Les marques de balisage sont apposées à intervalles réguliers :
  - PÉDESTRE : espacement en fonction de la configuration du terrain,
  - VTT : espacement d'environ 250 m,
  - ÉQUESTRE : espacement d'environ 500 m.

Ces distances sont indicatives et devront être adaptées en fonction de la topographie du terrain, de la difficulté du parcours et de l'exposition au brouillard.
- 9 Dans le cas de superpositions d'itinéraires pédestres de nature différente, le balisage GR® l'emporte sur le GRP®. En revanche, le balisage PR peut être maintenu si celui-ci facilite la compréhension pour l'utilisateur. Dans le cas de superposition avec les autres pratiques de randonnée (VTT, Équestre), le balisage VTT est maintenu. Par contre, le balisage équestre n'est rappelé qu'en cas de nécessité pour une meilleure orientation du cavalier. Il est fortement recommandé de regrouper les différentes balises sur le même support afin d'éviter une surcharge de balises le long d'un itinéraire multi-activités.
- 10 En cas de modification d'itinéraire ou pour de nouveaux balisages, les anciennes marques doivent être effacées. Il en va de même pour les anciens poteaux de signalétique.
- 11 Le gestionnaire ou l'aménageur, qui a réalisé le balisage, doit prévoir son entretien annuel.
- 12 Pour conclure, le balisage reste une affaire de bon sens et d'expérience !

### À NOTER

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre délivre chaque année une formation au balisage aux :

- membres des associations affiliées au CDRP,
- techniciens des collectivités locales (communautés de communes, communes...),
- associations "environnement-insertion",
- toute personne appartenant à une structure ayant démontré sa capacité à réaliser ce type de travaux.

Le tronç commun sur les aspects juridiques du droit des chemins est également ouvert aux autres fédérations.

La Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation de la Fédération Française de Randonnée précise que le mobilier de signalétique doit être complémentaire et articulé avec les marques de balisage.

### L'IMPLANTATION DE CE MOBILIER PERMET EN EFFET :

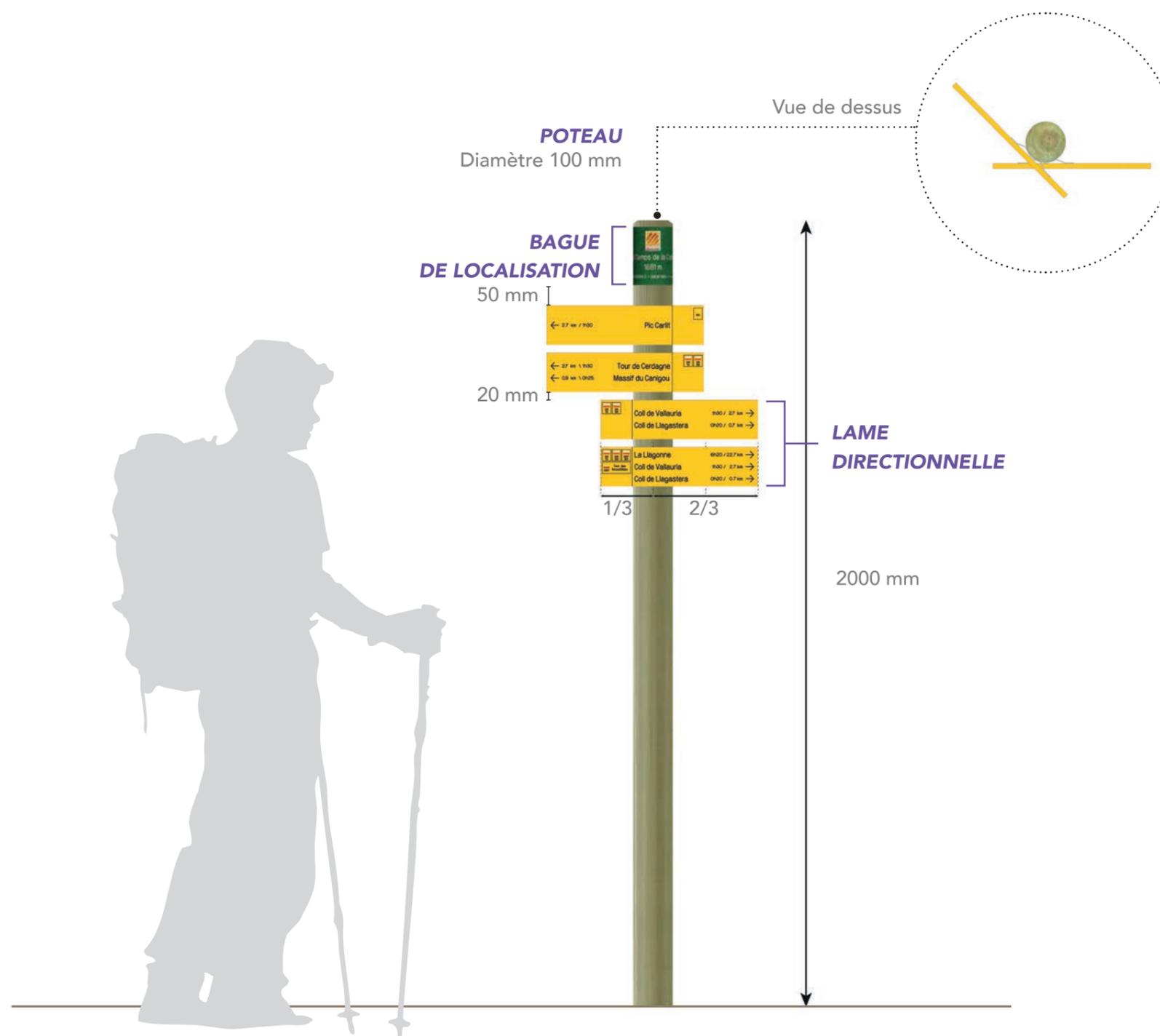
- d'augmenter et/ou de mieux gérer l'information destinée aux usagers (distances, durées, lieux, altitude...),
- d'améliorer la sécurité des usagers,
- d'équiper de manière efficace les réseaux de carrefours,
- de valoriser l'ensemble des composantes patrimoniales du territoire (noms des communes et hameaux, indications des services et du patrimoine remarquable...).

### • CARACTÉRISTIQUES DU POTEAU

**RÔLE :** il sert de support à une bague de localisation et 4 lames directionnelles au maximum. Le logo du maître d'ouvrage de l'itinéraire apparaît sur le poteau. Il se trouve sous la bague situationnelle et au dessus de la première lame directionnelle. La dimension du logo ne doit pas dépasser un carré de 5 x 5 cm.

**MATÉRIAU (X) :** pin (traité classe 4 par autoclave), châtaignier (classe 3b), Robinier faux acacia (classe 4), Mélèze (classe 3b). Les essences d'origine locales seront privilégiées. Des bois d'origine française et labellisés PEFC sont, a minima, exigés.

**DIMENSIONS :** section ronde de 10 cm de diamètre. Hauteur hors sol de 200 cm. Il est à noter que la longueur totale du poteau devra être adaptée selon le lieu (nature du sol, accessibilité du site, etc...) et la méthode d'implantation.



## • CARACTÉRISTIQUES DE LA BAGUE DE LOCALISATION



**RÔLE :** située en haut du poteau support des lames directionnelles, elle permet à l'utilisateur de localiser précisément l'endroit où il se trouve.

**CONTENU :** elle indique le nom du lieu d'implantation du panneau et son altitude. Elle est également le support d'un numéro unique constitué des coordonnées GPS du lieu d'implantation du poteau (ce numéro sera exploité par les gestionnaires pour le suivi du mobilier).

**POLICE :** Arial.

**Els Camps de la Costa** ..... Nom lieu-dit et altitude : Hauteur de caractère 15 mm - Graisse 1,5 mm.

**N.B. :** en cas de nom supérieur à 26 caractères, la police pourra être réduite à la dimension souhaitée.

**GPS UTM WGS84 X = 0404 945 / Y = 4711 506** ..... Coordonnées GPS : Hauteur de caractère 9 mm - Graisse 1 mm.

**MATÉRIAU :** plaque en alu.

**DIMENSION :** 30,5 x 15 cm pour les bagues avec logo du maître d'ouvrage – 30,5 x 10 cm pour les bagues sans logo.

**COULEUR FOND :** laquage vert mousse RAL 6005.

**COULEUR TEXTE :** blanc trafic RAL 9016.

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint. La bague sera percée aux quatre extrémités pour une meilleure fixation, ou sur les deux petits côtés s'il n'y a pas de logo.

**LOGO (OPTIONNEL) :** hauteur maximum de 5 cm – En impression numérique sur vinyle adhésif polymère avec pelliculage polymère.

### À NOTER

Les coordonnées GPS sont mentionnées de la façon suivante :

GPS UTM WGS84 :  
x = 0320 630 / y = 4962 270

### • CARACTÉRISTIQUES DE LA LAME DIRECTIONNELLE



**RÔLE :** elle permet à l'utilisateur de repérer sa destination ainsi que le temps et la distance nécessaires pour y parvenir.

**CONTENU :** elle indique le nom des 2 ou 3 prochaines destinations et est composée des 5 éléments organisés comme suit :

- une à trois flèches directionnelles ;
- la distance à parcourir en km pour rejoindre la destination indiquée. Précision à 100 m, un chiffre après la virgule. Elle est obtenue à l'aide de logiciel de cartographie ou de relevé GPS ;
- le temps de marche pour rejoindre la destination indiquée. Précision à 5 min (voir encart technique) ;
- le nom de la direction.

**N.B. :** si le nom est plus long que l'espace imparti, il pourra être inscrit dans une police plus petite.

- un rectangle de 8 x 10 à l'extrémité de la lame dans lequel se trouve un rappel du balisage présent sur le tronçon suivant. Les pictogrammes sont placés dans l'ordre de priorité suivant : GR®, GRP®, PR.

### À NOTER

Les systèmes de fixation des lames diffèrent selon les fabricants des lames. Chacun d'eux fournit normalement le schéma de montage avec le mobilier. Dans tous les cas, la visserie acier inox sera privilégiée pour éviter la rouille et le système de fixation doit être invisible en face avant.



**N.B. :** Pour les GR®, le nom de l'itinéraire apparaîtra systématiquement en dessous du pictogramme de l'itinéraire. Pour les GRP®, on ne fera apparaître le nom complet de l'itinéraire que dans le cas où il y aura bifurcation entre 2 GRP®. Dans ce cas, le nom du Tour sera apposé de la façon suivante :



### POLICE :

- Pictos balisage : Arial simple trait - Hauteur de caractère 5 mm - Graisse 0,8 mm
- Nom direction : Arial simple trait - Hauteur de caractère 15 mm - Graisse 1,5 mm
- Temps et kilomètre : Arial simple trait - Hauteur de caractère 9 mm - Graisse 1 mm

**MATÉRIAU :** stratifié compact extérieur (type Trespa) - garantie décennale

**DIMENSION :** 40 x 10 cm (1, 2 ou 3 lignes de texte maximum) et 1,3 cm d'épaisseur

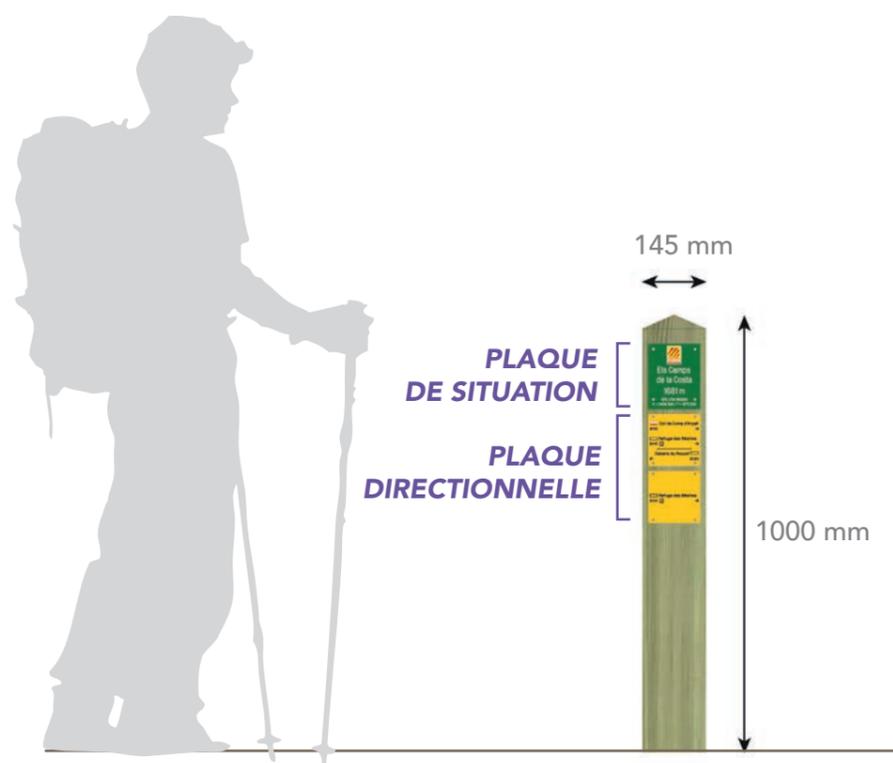
### COULEUR :

- Fond : jaune or Ref. Trespa A0417
- Texte : laquage noir de la gravure
- Pictogramme : rouge trafic RAL 3020, jaune trafic RAL 1023, blanc trafic RAL 9016

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint

### À NOTER

Le temps de marche est calculé à partir de la formule indiquée en annexe.  
Attention : le temps de marche est indiqué par tranche de 5 mn au maximum.  
Il sera toujours arrondi à la tranche supérieure (ex. 0h05).  
Il s'agit bien d'un temps de marche moyen effectué à pied basé sur le parcours de 4 km à l'heure à plat, 300 m de dénivellée positive à l'heure et 500 m de dénivellée négative à l'heure.



## • CARACTÉRISTIQUES DE LA SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE DE HAUTE MONTAGNE

**RÔLE :** elle permet à l'utilisateur de repérer sa destination et le temps nécessaire pour y parvenir. Le format réduit et la technique de fixation de cette lame directionnelle permettent de mieux résister aux intempéries (vent, neige, glace...) et dégradations diverses, notamment en zone de haute montagne ou de pâturage. Elle est aussi beaucoup plus légère à mettre en place.

**CONTENU :** elle indique le nom du lieu-dit et son altitude puis le nom des prochaines destinations ainsi que le temps de marche associé. L'affichage de la distance n'est plus nécessaire à cette altitude.

## • CARACTÉRISTIQUES DU POTEAU

Totem carré de 14,5 cm de côté - 100 cm hors sol - Prévoir une pointe en diamant ou une coupe en biais.

## • CARACTÉRISTIQUES DE LA PLAQUE DE SITUATION

### POLICE :

- Els Camps de la Costa 1681 m** : Lieu-dit et altitude : Arial simple trait (bâton) - Hauteur de caractère 15 mm - Graisse 1,5 mm.
- GPS UTM WGS84 X = 0404 945 / Y = 4711 506** : Coordonnées GPS : Arial simple trait (bâton) - Hauteur de caractère 7 mm - Graisse 0,8 mm.

**MATÉRIAU :** tôle aluminium.

**DIMENSION :** 12 x 15 cm et 1 cm d'épaisseur.

### COULEUR :

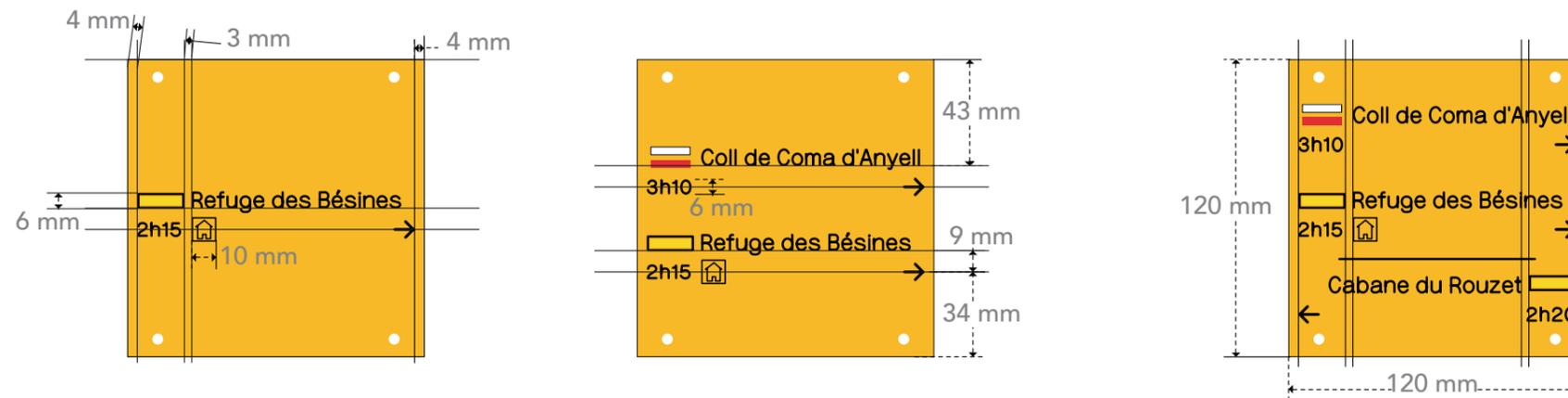
- Fond : laquage vert mousse RAL 6005.
- Texte : laquage blanc de la gravure.

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint.

**LOGO (OPTIONNEL) :** hauteur maximum de 4,1 cm.



### • CARACTÉRISTIQUES DE LA PLAQUE DIRECTIONNELLE



#### POLICE :

 Coll de Coma d'Anyell ..... Direction : Arial simple trait - Hauteur de caractère 7 mm - Graisse 0,8 mm.

 ..... Temps : Arial simple trait - Hauteur de caractère 6 mm - Graisse 0,8 mm.

**MATÉRIAU :** lame en stratifié compact.

**DIMENSION :** 12 x 12 cm (ou plus selon la hauteur des inscriptions) et 0,6 cm d'épaisseur. La plaque est encastrée et collée-vissée dans le poteau.

#### COULEUR :

- Fond : jaune or Ref. Trespa A0417.
- Texte : laquage noir de la gravure.
- Pictogramme : rouge trafic RAL 3020, jaune trafic RAL 1023, blanc trafic RAL 9016.

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint.

#### À NOTER

La hauteur du poteau de 1 mètre hors sol seulement lui permet de mieux résister aux intempéries et aux dégradations des animaux en estive. Elle s'intègre mieux au paysage de haute montagne.

### • CARACTÉRISTIQUES DE LA LAME PATRIMONIALE



**RÔLE :** elle indique à l'utilisateur un patrimoine remarquable le long d'un itinéraire, mais seulement en cas d'absence de signalétique directionnelle à cet endroit (afin d'éviter une double signalétique).

**CONTENU :** elle indique le nom du patrimoine remarquable avec son altitude puis en deuxième ligne un court complément de texte explicatif.

#### **POLICE :**

Santa Maria de Belloc ..... Arial – Hauteur de caractère 15 mm.



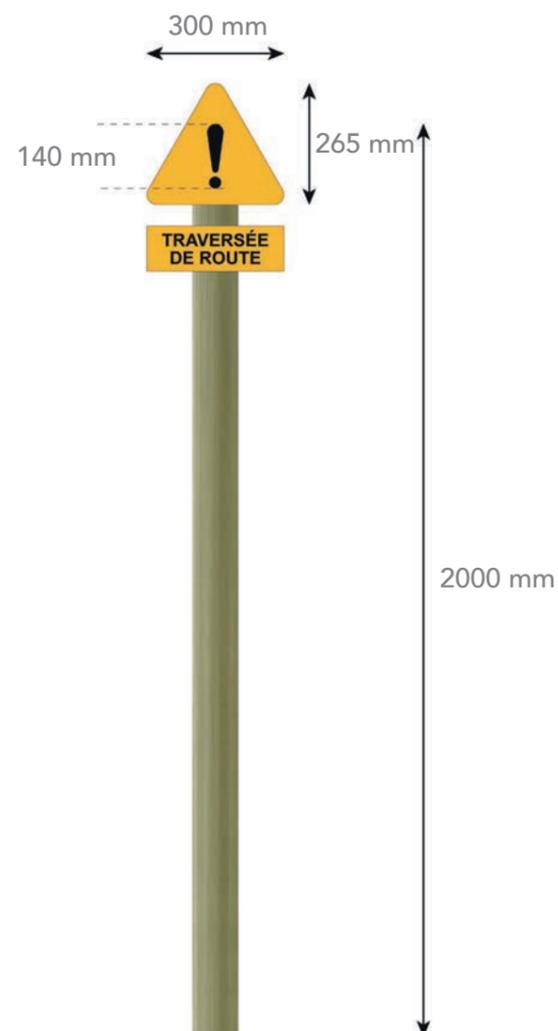
**MATÉRIAU :** lame en stratifié compact.

**DIMENSION :** 40 x 10 cm et 1,3 cm d'épaisseur.

#### **COULEUR :**

- Fond : marron acajou Ref. Trespa A0964
- Couleur texte : blanc trafic RAL 9016.

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint.



### • CARACTÉRISTIQUES DE LA LAME DE SÉCURITÉ

**RÔLE :** elle est implantée, en amont du danger à venir, dans les deux sens (distance à évaluer selon les lieux et la nature du danger). Les recommandations pourront, par exemple, concerner un risque inhabituel auquel une personne qui adopte l'attitude normale de prudence requise en milieu naturel ne peut raisonnablement s'attendre. La lame de sécurité est apposée en complément sur un poteau de signalétique directionnelle en dessous des lames directionnelles ou bien sur un poteau spécifiquement implanté en amont du danger.

**CONTENU :** elle indique la notion de danger par un « triangle/point d'exclamation » gravé, complété par un texte explicatif précisant le type de danger.

### • CARACTÉRISTIQUES DU POTEAU :

Bois rond autoclave - Diamètre 10 cm - Hauteur hors sol : 200 cm.

**N.B. :** La hauteur peut varier selon le lieu d'implantation.

### • CARACTÉRISTIQUES DU TRIANGLE :



Dimension : 3 x 2,65 cm et 1,3 cm d'épaisseur.

### • CARACTÉRISTIQUES DU PANONCEAU :



**DIMENSION :** 30 x 10 cm et 1,3 cm d'épaisseur.

### POLICE :

**CHUTES DE PIERRES** •..... Arial - Hauteur 20 mm.

**MATÉRIAU :** lame en stratifié compact.

### COULEUR :

- Fond : jaune or Ref. Trespa A0417.
- Texte : noir.

**PROCÉDÉ :** gravure en creux, creux peint.

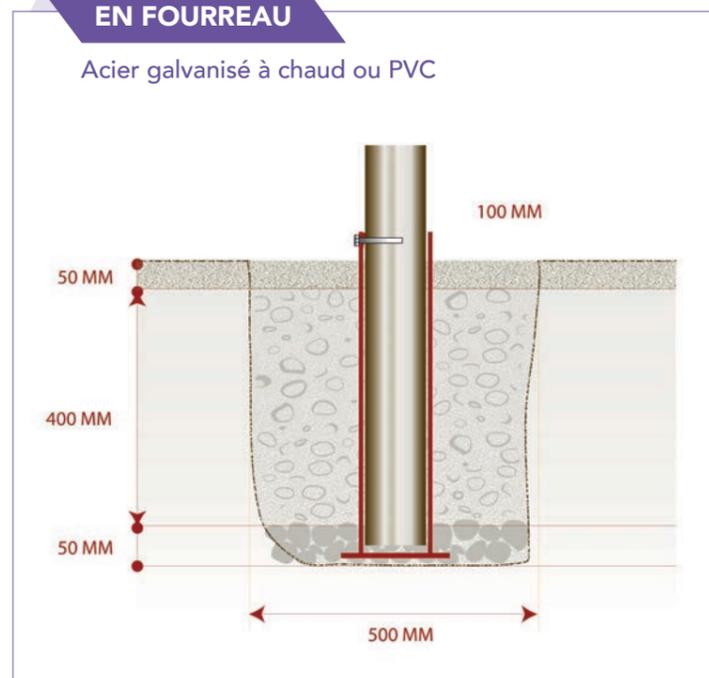
Quelle que soit la technique adoptée pour la fixation au sol, en fonction du terrain, elle devra prévenir les actes de malveillance tel qu'arrachement ou « rotation ».

**TROIS TECHNIQUES de pose peuvent être préconisées.**

## TECHNIQUE 1

### EN FOURREAU

Acier galvanisé à chaud ou PVC



#### AVANTAGE

- Le poteau reste amovible.

#### INCONVÉNIENTS

- Coût du fourreau (en acier galvanisé).
- Rotation possible ou vol (fourreau PVC).

**FOr ET FOc** – Fourreau enterré pour poteau rond ou carré.

#### INTÉRÊTS

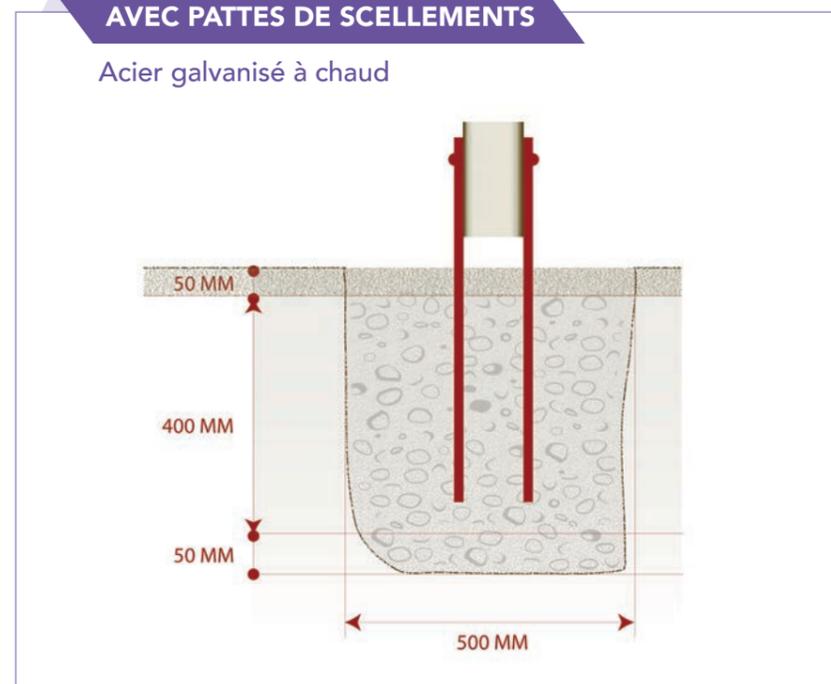
- Système démontable,
- Poteau sans contact avec le sol,
- Moins coûteux qu'une platine.



## TECHNIQUE 2

### AVEC PATTES DE SCELLEMENTS

Acier galvanisé à chaud



Cette technique implique d'utiliser des poteaux de 2 m seulement puisqu'elle n'intègre pas la partie de poteau enterré comme pour la première technique.

#### AVANTAGES

- Le poteau reste amovible.
- Le poteau reste hors sol ce qui permet d'éviter son pourrissement prématuré.

#### INCONVÉNIENTS

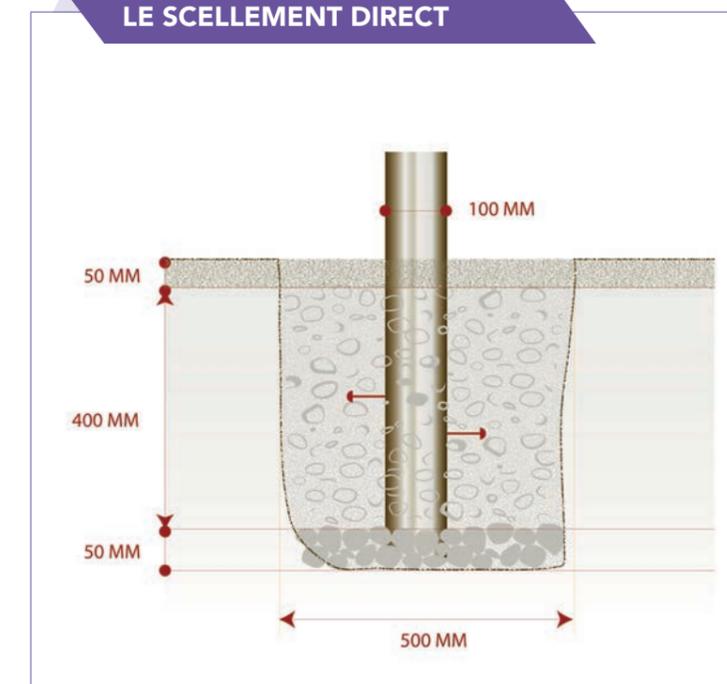
- Le coût des pattes de scellement.

#### MISE EN ŒUVRE

- Réalisation d'une fouille de dimensions minimum de 30 x 30 x 50 cm (L x l x P).
- Idéalement un lit de gravier (5 cm épaisseur) en fond de fouille pour drainage (inutile pour pose avec pattes de scellement).
- Mise en place du poteau (scellement direct) ou du fourreau sur le gravier puis coulage du béton (dosé à 350 kg) en prenant soin d'éviter que le béton ne passe sous le poteau (ce qui aurait pour effet de créer une poche d'eau néfaste à la longévité du bois).

## TECHNIQUE 3

### LE SCELLEMENT DIRECT



#### AVANTAGES

- Solution la moins coûteuse.
- Cette solution convient si le bois est classe 4 et si le scellement est définitif.

#### À NOTER

En zone difficile d'accès on préférera le scellement direct avec ou sans fourreau. Dans ce cas, le support sera calé avec caillou et doté de vis ou clous de charpentier anti-arrachement. Dans un souci de stabilité du support, le trou de pose sera creusé plus profondément (80 à 100 cm).

### TECHNIQUES D'IMPRESSION

Panneaux type stratifié avec impression couleur en inclusion par vitrification.  
 Impression numérique directe sur stratifié proscrite.  
 Le stratifié devra être conforme à la norme EN 438.  
 La stratification réalisée avec une pression de 2400 tonnes et une température de 150°C.  
 La garantie devra être décennale (fournir un certificat du CSTB ou autre organisme reconnu par l'état).  
 Le stratifié résiste à l'immersion totale, au gel, aux fortes températures. Il est anti graffiti et se nettoie facilement aux diluants, acétone et white spirit.  
 Il résiste à la brûlure de cigarette.

### SYSTÈMES DE FIXATION

Scellement direct : la solution la moins coûteuse.  
 Possibilité de fixation sur supports « naturels » (murs, etc...).

### LES STRUCTURES PORTEUSES

Matériau : bois (ex. : pin autoclave). La forme de la structure est la plus simple et la moins coûteuse. Possibilité de rajouter un toit cintré ou autre suivant le budget. Ne pas se référer au schéma ci-dessous pour le choix de la forme et du style de la structure (ce n'est pas son objet).

Les maquettes des panneaux ont été conçues au format « visible ». Il faut savoir que les panneaux sont fixés sur des structures en bois et que lors de la fixation de ceux-ci il y a une zone qui se loge à l'intérieur de l'armature appelée « format total », ce qui va rendre cette zone invisible. Ainsi il est primordial de se rapprocher de l'entreprise à qui vous allez confier la fabrication de vos panneaux, ils vous donneront alors toutes les côtes nécessaires à la conception de vos maquettes.

### NUANCIER DES PANNEAUX

#### RANDONNÉE PÉDESTRE

Couleur 1	C70 M78 J5 N0
Couleur 2	C50 M53 J0 N0

#### RANDONNÉE VTT

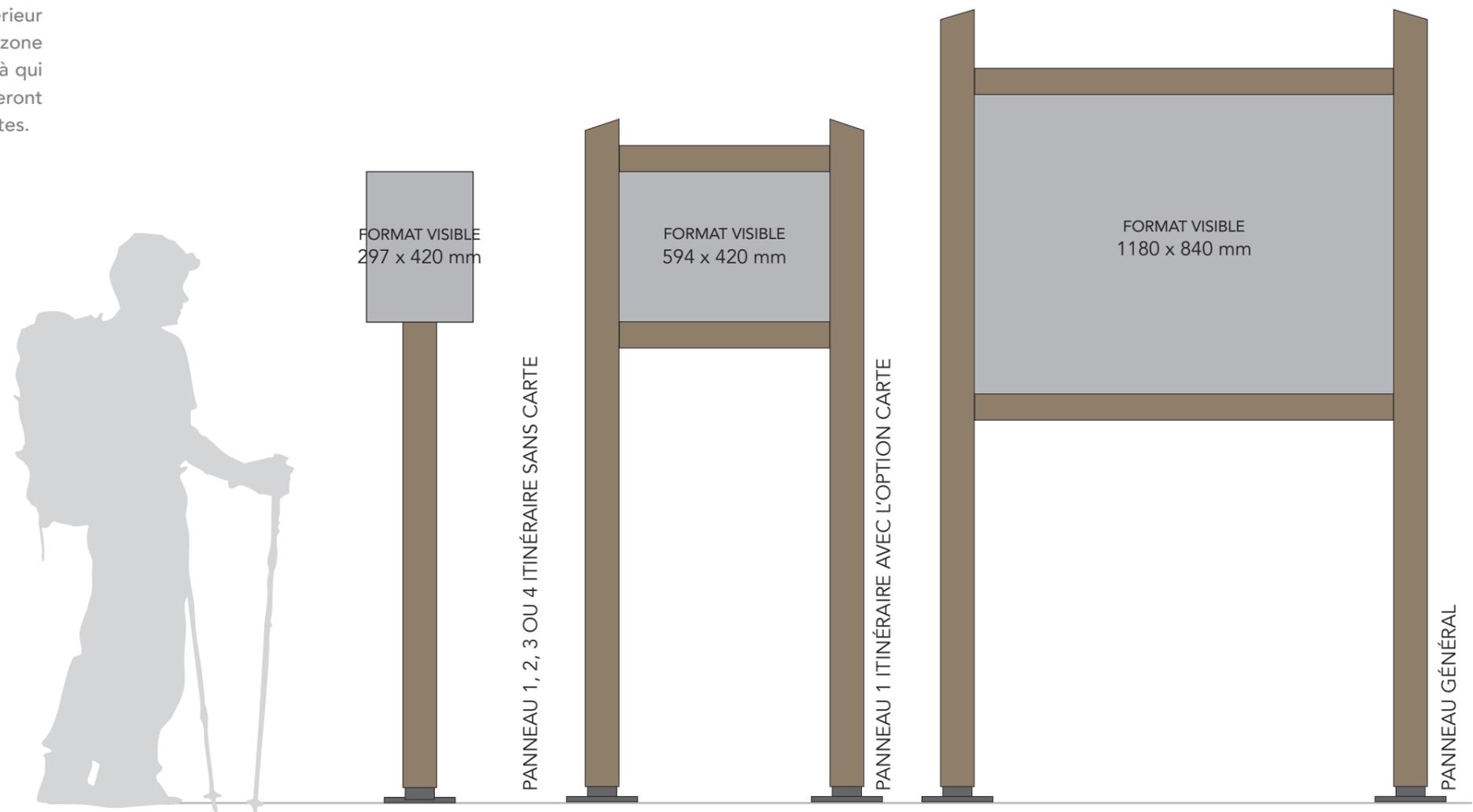
Couleur 1	C68 M29 J0 N65
Couleur 2	C55 M7 J8 N38

#### RANDONNÉE ÉQUESTRE

Couleur 1	C0 M65 J89 N32
Couleur 2	C7 M37 J78 N0

#### COULEUR COMPLÉMENTAIRE

Couleur 1	C34 M38 J51 N42
Couleur 2	C34 M38 J51 N21





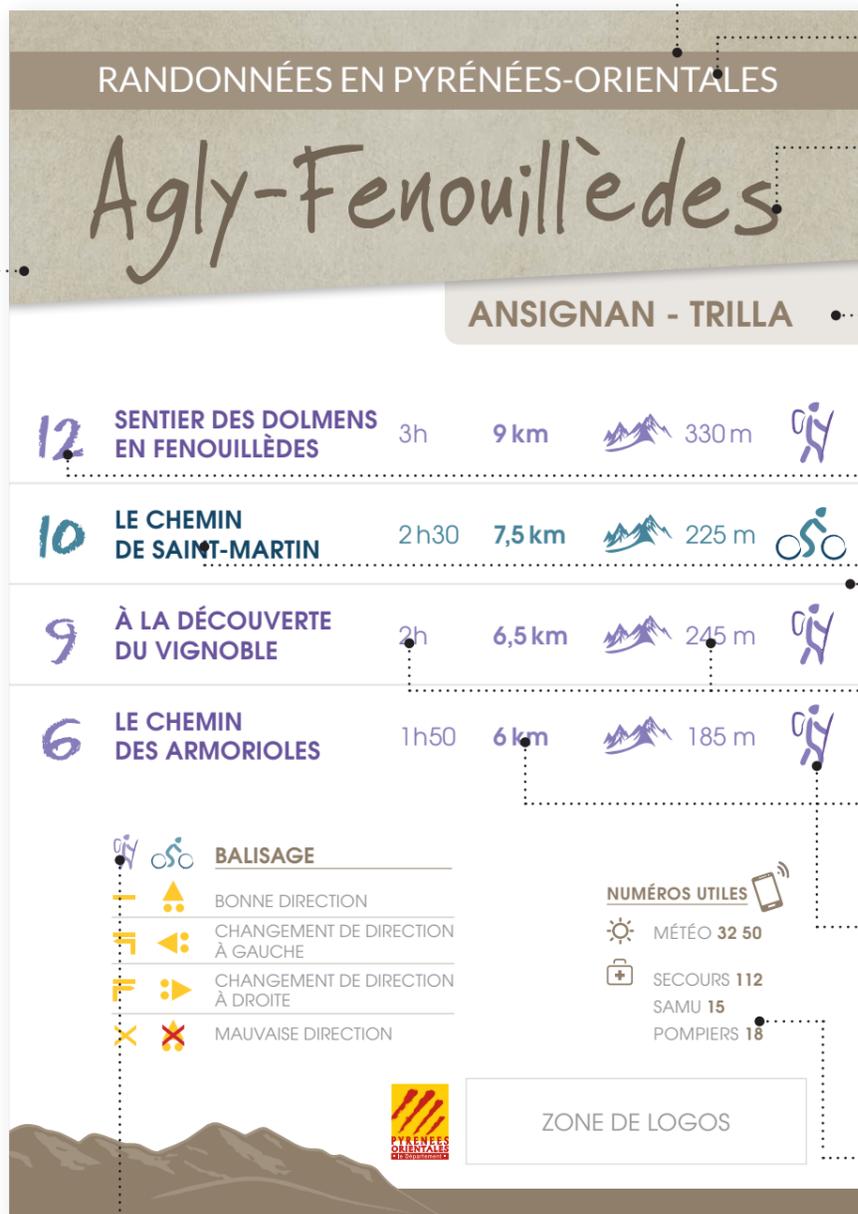
VOIR DVD, NOM DE LA MAQUETTE : ITINERAIRES\_SANS\_CARTE.INDD / EN PAGE 1 ET 2

Texture papier

Effet : Ombre portée

Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 33% / Position – Distance : 2 mm

Angle : 135° / Options – Taille : 3 mm • Ombre masquée par l'objet



PAGE 1

Pictogramme de l'activité autorisée accompagné de son balisage.  
Le balisage se trouve dans le dossier correspondant au panneau dans le sous-dossier PICTOGRAMMES : CHARTE\_BALISAGE.indd

Bandeau • Couleur 2

Texte bandeau

Typographie : Lato Regular  
AA : 34 pts • Capitales • Couleur Blanc

Titre du territoire

Typographie : Faraco Hand  
AA : 112 pts ↑T : 116% • Couleur 1 • Contour : 0,5 pts

⚠ Si le nom est trop long mettre sur deux lignes en réduisant le corps.

Onglet des villages • Couleur 2 ■ : 20 %

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 34 pts • Capitales • Couleur 2

Numéro du circuit

Typographie : Eraser AA : 52 pts • Couleur 2

Nom du circuit

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 24 pts • Couleur 1

Temps • Dénivelé

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular  
AA : 24 pts • Couleur 2

Distance

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 24 pts • Couleur 2

Pictogramme de l'activité autorisée

⚠ Les pictos sont non modifiables.

Chaque circuit est séparé par un filet  
Épaisseur du filet 2 pts  
Couleur complémentaire 2 ■ 20 %

Numéros utiles

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 16,5 pts • Couleur complémentaire 2

Météo, Secours, Samu, Pompiers

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular  
AA : 16,5 pts ⚠ : 23 pts • Couleur noir • Teinte 50 %



35 mm

PAGE 2

⚠ **VARIANTE : UN SEUL ITINÉRAIRE SANS L'OPTION CARTE**

Le porteur du projet a le choix entre un panneau de départ avec ou sans carte.

Numéro du circuit

Typographie : Eraser AA : 72 pts • Couleur 2

Nom du circuit

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 55 pts ⚠ : 60 pts • Couleur 1

Temps • Dénivelé

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular  
AA : 32 pts • Couleur Blanc

Distance

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
AA : 32 pts • Couleur Blanc

Pictogramme de l'activité autorisée (bis)

⚠ Les pictos sont non modifiables.

Bandeau : Couleur 2



VOIR DVD, NOM DE LA MAQUETTE PÉDESTRE : UN\_ITINERAIRE\_AVEC\_CARTE.indd

Numéro du circuit  
 Typographie : Eraser AA : 83 pts • Couleur 2  
 Nom du circuit  
 Typographie : TeX Gyre Adventor Bold AA : 34 pts ⚠ 37 pts • Couleur 1  
 Temps • Dénivelé  
 Typographie : TeX Gyre Adventor Regular AA : 34 pts • Couleur 2  
 Distance  
 Typographie : TeX Gyre Adventor Bold AA : 34 pts • Couleur 2  
 Pictogramme de l'activité autorisée. Le pictogramme se trouve dans le dossier correspondant au panneau dans le sous-dossier PICTOGRAMMES : ACTIVITES\_PEDESTRE-VTT-EQUESTRE.indd

Pour concevoir la carte, il est conseillé de se placer sur une carte IGN afin de pouvoir concevoir le tracé du circuit, des routes, des cours d'eau ainsi que les points d'eau.

⚠ Variante : la carte IGN utilisée seule avec une opacité de 50 %

Les pictogrammes se trouvent dans le dossier correspondant au panneau dans le sous-dossier PICTOGRAMMES :

📍 INDICATION\_DU\_CIRCUIT.indd



⚠ Veuillez ne pas modifier la taille des pictogrammes, et juste procéder à un copier-coller sur le panneau.

### Fond et éléments de carte

- Couleur TERRE • C5 M0 J21 N0
- Couleur EAU (mer, lac...) • C32 M10 J0 N0
- CIRCUIT : 7 pts • Option du trait : Continu  
Couleur 1
- ROUTE : 5 pts • Option du trait : Epais - Epais  
Noir 30%
- COURS D'EAU : 4 pts • Option du trait : Continu  
Couleur EAU



Nom des villes et villages  
 Typographie : Lato SemiBold  
 AA : 26 pts • Couleur Noir 70%

Ça vaut le détour • À voir en chemin  
 Couleur 2  
 Typographie : Lato Bold  
 AA : 16 pts • Capitales

Sous titre : Des dolmens...  
 Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
 AA : 18 pts • ⚠ : 90 % • Couleur 1

Rubrique : Patrimoine  
 Typographie : Faraco Hand  
 AA : 21 pts ⚠T : 116%  
 Couleur complémentaire 1

Texture papier

Effet : Ombre portée  
 Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 33%  
 Position – Distance : 2 mm • Angle : 135°  
 Options – Taille : 5 mm • Ombre masquée par l'objet

Bandeau • Couleur 2 : 80% (teinte)

Texte bandeau

Typographie : Lato Regular  
 AA : 30 pts • Capitales • Couleur Blanc

Titre du territoire

Typographie : Faraco Hand  
 AA : 92 pts ⚠T : 116% • Couleur 1 • Contour : 0,5 pts

⚠ Si le nom est trop long mettre sur deux lignes en réduisant le corps.

Onglet des villages

Couleur complémentaire 1 ☒ : 20 %

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold

AA : 27 pts • Capitales • Couleur 2

Légende de la photo

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold Italique

AA : 15 pts ⚠A : 18 pts ⚠ : 90 %

Couleur Blanc

Bloc : Couleur 2 ☒ : 78 %

Corps du texte sur deux colonnes

Blanc tournant : 23 mm min • Gouttière : 10 mm  
 2100 caractères maximum

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular

AA : 14 pts ⚠A : 17 pts ⚠ : 90 %

📍 Numéros utiles

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold

AA : 14 pts • Couleur noir • Teinte 50 %

📍 Météo, Secours, Samu, Pompiers

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular et Bold

AA : 14 pts ⚠A : 19 pts

Couleur noir • Teinte 50 %

Balises

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular

AA : 14 pts ⚠A : 16,8 pts • Couleur Noir 50%

Filets : 0,5 pts • Couleur Noir 50%

Légende des pictos utilisés sur la carte

Bloc • Couleur 2

Effet : Ombre portée / Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 24%  
 Position – Distance : 1 mm Angle : 135° / Options – Taille : 2 mm • Ombre masquée par l'objet



VOIR DVD, NOM DE LA MAQUETTE : PANNEAU\_ACCUEIL\_GENERAL.indd / EN PAGE 1

Bandeau « Randonnées en Pyrénées-Orientales »

Typographie : Lato Regular  
 AA : 60 pts • Capitales • Couleur Blanc  
 Bandeau : Couleur 2

Nom du territoire

Typographie : Faraco Hand  
 AA : 184 pts ↑T: 116%  
 Couleur 1 • Contour : 1 pt

⚠ Si le nom est trop long mettre sur deux lignes en réduisant le corps

## INDICATION DU CIRCUIT

Numéro d'un circuit

Typographie : Eraser  
 AA : 38 pts • Couleur Blanc

Variantes autorisées :



⚠ Si plusieurs circuits sur une même commune mettre cette jonction entre les bulles :

1,5 mm x 3,6 mm



## À NOTER

Pensez à adapter l'encart « CHARTE DU RANDONNEUR » aux autres types de pratique.

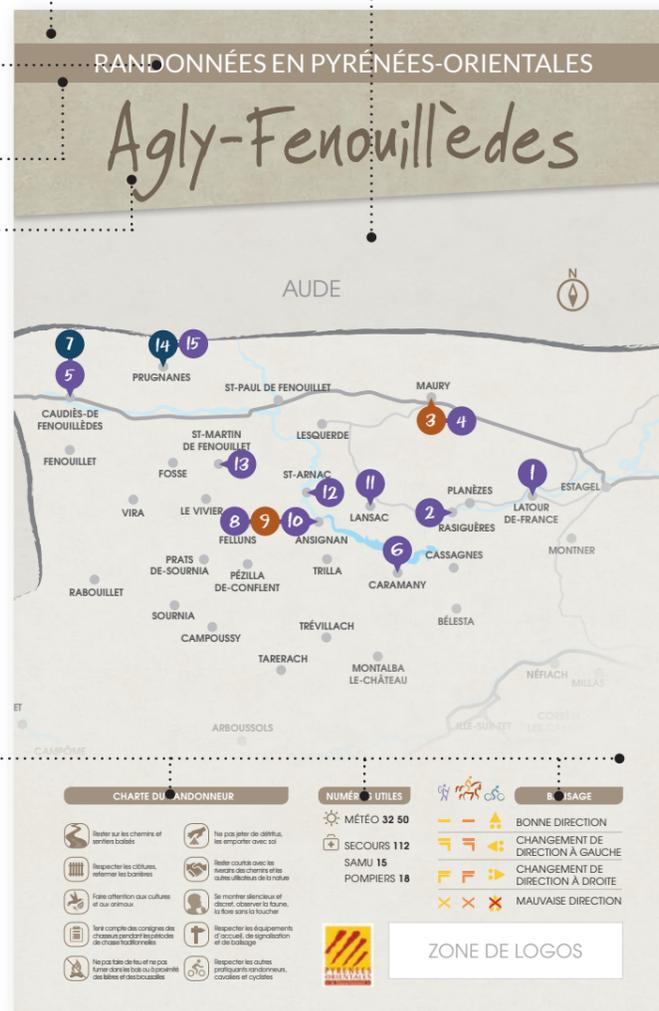
Veillez vous référer aux fichiers sources correspondants mis à disposition.

Texture Papier 100%

Effet : Ombre portée

Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 33%  
 Position – Distance : 3 mm • Angle : 135°  
 Options – Taille : 5 mm • Ombre masquée par l'objet

Texture Papier 35%



## Présentation du territoire et des circuits

Bloc • Couleur complémentaire 2  
 Options d'arrondis : 10,66 mm

Typographie : Faraco Hand  
 AA : 48 pts ↑T: 116%  
 Couleur Blanc • Contour : 0,3 pts

Les pictogrammes se trouvent dans le dossier correspondant au panneau dans le sous-dossier PANNEAUX -> PANNEAU\_ACCUEIL\_GENERAL : -> PICTOGRAMMES : ONGLETS.indd

Texte courant

Blanc tournant 44 mm min • Gouttière 20 mm  
 Possibilité de mettre plus ou moins de texte suivant le nombre de circuits que vous avez à présenter.

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular  
 AA : 22 pts 28 pts 90 %

Bloc Office de tourisme

Texture papier 33 %

Options d'arrondis sur l'angle supérieur gauche : 6 mm

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular et Bold  
 AA : 16,5 pts 20 pts 90 %

Photos

Texture papier sous les photos 95 %

Les photographies doivent être représentatives de la zone concernée, évoquant exclusivement la faune, la flore et le patrimoine.

Effet : Ombre portée

Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 59%  
 Position – Distance : 2 mm • Angle : 135°  
 Options – Taille : 4 mm • Ombre masquée par l'objet

Numéro du circuit

Typographie : Eraser AA : 40 pts • Couleur 1

Nom du circuit

Typographie : TeX Gyre Adventor Bold  
 AA : 22 pts • Couleur complémentaire 2

Temps • Distance • Dénivelé

Typographie : TeX Gyre Adventor Regular  
 AA : 21,5 pts • Couleur noir 68 %

Pictogramme de l'activité autorisée

⚠ Les pictos sont non-modifiables.

Chaque circuit est séparé par un filet

Épaisseur du filet : 1,9 pts  
 Couleur complémentaire 2 20 %

⚠ En fonction du nombre de circuits à placer vous avez la possibilité de moduler vers le haut ou le bas : le bandeau des photos, le texte de présentation, et les circuits.

## Légende des pictos utilisés sur la carte

Bloc • Couleur complémentaire 1

Effet : Ombre portée

Fusion – Mode : Produit • Couleur Noir • Opacité : 24%  
 Position – Distance : 3 mm • Angle : 135°  
 Options – Taille : 2 mm • Ombre masquée par l'objet



VOIR DVD, NOM DE LA MAQUETTE : PANNEAU\_ACCUEIL\_GENERAL.indd / EN PAGE 2

⚠ Si le nom du territoire est plus long que celui présenté sur la maquette possibilité de réduire le corps :  
AA : 184 pts



**CAS : CARTE À LA VERTICALE**  
Charte du randonneur, balisage, numéros utiles et logos seront justifiés sur la partie droite.

**Randonnées en Pyrénées-Orientales**  
**Vinça-Carigou**

**CHARTRE DU RANDONNEUR**

- Respecter les chemins et sentiers balisés.
- Respecter les cultures, récoltes et troupeaux.
- Faire attention aux cultures et aux animaux.
- Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelle.
- Ne pas fumer de feu et ne pas fumer dans les lieux où se trouvent des bœufs.
- Ne pas aller de côté, les empêcher avec soi.
- Rester courts avec les animaux des champs et les autres animaux de troupeau.
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Respecter les autres pratiquants (randonneurs, cyclistes et autres).

**BALISAGE**

- BONNE DIRECTION
- CHANGEMENT DE DIRECTION À GAUCHE
- CHANGEMENT DE DIRECTION À DROITE
- MAUVAISE DIRECTION

**NUMÉROS UTILES**

- MÉTÉO 32 50
- SECOURS 112
- SAMU 15
- POMPIERS 18

**ZONE DE LOGOS**

**Présentation du territoire**

Offices de Tourisme de Saint-Paul de Fenouillet et de Maury.

**Les circuits**

1	LE SENTIER DES OISEAUX	1h - 2 km	225 m	🏃
2	LE TOUR DU LAC	4h - 12 km	225 m	🏃
3	AU CHANT DU COQ	1h50 - 6 km	225 m	🏃
4	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
5	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃
6	LE SENTIER DES GROTTES	5h - 14 km	225 m	🏃
7	LE RÊVE DE SYLVAIN	2h45 - 8 km	225 m	🏃
8	LE SENTIER DES DOLMENS EN FENOUILLEDES	3h - 9 km	225 m	🏃
9	LE SENTIER DES OISEAUX	1h - 2 km	225 m	🏃
10	LE TOUR DU LAC	4h - 12 km	225 m	🏃
11	AU CHANT DU COQ	1h50 - 6 km	225 m	🏃
12	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
13	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃
14	LE SENTIER DES GROTTES	5h - 14 km	225 m	🏃
15	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
16	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃
17	LE SENTIER DES OISEAUX	1h - 2 km	225 m	🏃
18	LE TOUR DU LAC	4h - 12 km	225 m	🏃
19	AU CHANT DU COQ	1h50 - 6 km	225 m	🏃
20	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
21	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃
22	LE SENTIER DES GROTTES	5h - 14 km	225 m	🏃
23	LE RÊVE DE SYLVAIN	2h45 - 8 km	225 m	🏃
24	LE SENTIER DES DOLMENS EN FENOUILLEDES	3h - 9 km	225 m	🏃
25	LE SENTIER DES OISEAUX	1h - 2 km	225 m	🏃
26	LE TOUR DU LAC	4h - 12 km	225 m	🏃
27	AU CHANT DU COQ	1h50 - 6 km	225 m	🏃
28	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
29	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃
30	LE SENTIER DES GROTTES	5h - 14 km	225 m	🏃
31	LE PIC DE VERGÈS	2h30 - 6,5 km	225 m	🏃
32	LES HAUTS DE TAÏCHAC	2h15 - 7 km	225 m	🏃

**PLUS DE 20 CIRCUITS**  
Lorsque le nombre de circuits est supérieur à 20, veuillez appliquer cette méthode par étape :

- mettre le bandeau photos n° 2,
- réduire le texte de présentation des territoires,

**PLUS DE 40 CIRCUITS**  
Découper le territoire en deux secteurs et créer donc un second panneau.

**24** LE SENTIER DES DOLMENS EN FENOUILLEDES  
3h 9 km 225 m 🏃 28,5 mm min

⚠ Ne jamais réduire le numéro, le nom et caractéristiques du circuit (temps, distance, dénivelé, pictos). Cela nuirait à la lisibilité des informations.

## COORDONNÉES GPS



Le Département des Pyrénées-Orientales est concerné par le fuseau 31 et par la bande T.

N'oubliez pas de paramétrer le GPS en format "UTM", système géodésique "WGS 84", unité "métrique", référence "Nord magnétique", angle "degrés".

**Les coordonnées peuvent être repérées par trois façons :**

- SUR LE TERRAIN : lecture de la position sur le GPS.
- SUR LA CARTE : relevé de la position sur la carte IGN à partir du quadrillage bleu GPS.
- SUR UN PC : lecture de la position à l'aide d'un logiciel de carte (Memory Map, Carto Explorer...).

Les coordonnées seront données à 10 m près selon le degré de précision du GPS.



## À NOTER

Cette charte ne concerne pas les itinéraires de pratique hivernale ni le balisage temporaire (enlevé dans les 24h suivant la manifestation). En cas de superposition ou confusion, il est recommandé d'ôter les lames directionnelles pendant l'hiver.

## CALCUL DU TEMPS DE MARCHÉ



Pour le calcul du temps de marche pédestre sur un tronçon donné, on part du postulat suivant :

**Vitesse moyenne de marche d'un randonneur :**

- Kilométrage moyen par heure : 4 km/h
- Dénivelé moyen en montée : 300 m/h
- Dénivelé moyen en descente : 450 m/h

**Formule de calcul du temps de marche :**

**A.** Calcul du temps de parcours d'un tronçon sur la base du kilomètre : kilométrage du tronçon / kilométrage moyen à l'heure.

**B.** Calcul du temps de parcours d'un tronçon sur la base du dénivelé : dénivelé positif du tronçon / dénivelé positif moyen à l'heure + dénivelé négatif du tronçon / dénivelé négatif moyen à l'heure.

**CAS PRATIQUE**

- Distance du parcours : 8,2 km
- Dénivelé positif du parcours : 1066 m
- Dénivelé négatif du parcours : 0 m

$$A : 8,2 / 4 = 2,05$$

$$B : 1066 / 300 + 0 / 450 = 3,55$$

**LE CALCUL FINAL**

Divisez B par 2 et ajoutez A.  
Temps de parcours :  $(B / 2) + A = 3,82$

Le résultat est en temps décimal. Un tableur de calcul automatique est disponible sur demande auprès du Département.





CONCEPTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE  
[www.unzestedecom.fr](http://www.unzestedecom.fr)